Promotion / Reclassification 2022 : Que convient-il de faire si…

Luxembourg, le 10/11/2022

Les exercices de promotion (Fonctionnaires) et de reclassification (Agents Contractuels) 2022 sont maintenant terminés. Les résultats individuels sont aussi visibles dans votre dossier Sysper.

Aucun système n'est parfait, les systèmes actuels encore moins que les précédents. Tous les Syndicats y étaient opposés, mais la Commission, fidèle à ses principes de "dialogue", les imposa.

Fidèle à sa mission, l'USF Luxembourg vous informe sur ce qu'il convient de faire si vous avez fait appel et que vous n'êtes pas promu ou reclassé.

Les comités de promotion (AD et AST) ainsi que le comité de reclassement des Agents Contractuels ont examiné l'ensemble des appels mais ne disposaient que de 5% de quotas pré-répartis par grade avec peu de possibilités de manœuvre.

La Représentation du Personnel a pu cette année encore défendre et obtenir une liste allant au-delà des 5% sans toutefois parvenir à supprimer toutes les injustices et les discriminations constatées dans les appels.

Votre appel n'a pas été retenu? Il vous reste la phase contentieuse "article 90". L'USF Luxembourg est à votre disposition pour vous conseiller.

Vous désirez préparer votre promotion ou votre reclassement pour l'exercice 2023 ? Cela se prépare dès la rédaction de votre auto-évaluation. L'USF Luxembourg est aussi là pour vous y aider.

Besoin de conseils : REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

Pour rappel, les taux de promotion sont fixés par l'annexe IB du Statut (ci-dessous) alors que les fourchettes (périodes) de reclassement dépendent essentiellement du budget disponible.

Taux de multiplication de référence pour l'équivalence des carrières moyennes

Groupe de fonction	Taux de promotion par grade	Ancienneté dans le grade
AD		
13	15%	6,5
12	15%	6,5
11	25%	4
10	25%	4
9	25%	4
8	33%	3
7	36%	2,8
6	36%	2,8
5	36%	2,8

Groupe de fonction	Taux de promotion par grade	Ancienneté dans le grade
AST		
10	20%	5
8	25%	4
7	25%	4
6	25%	4
5	25%	4
4	33%	3
3	33%	3
2	33%	3
1	33%	3
AST 4/D	10%	10

Groupe de fonction	Taux de promotion par	Ancienneté dans le grade
AST/SC		
SC5	12%	8,3
SC4	15%	6,7
SC3	17%	5,9
SC2	20%	5
SC1	25%	4

Vos représentants :

BECH et T2:	Gasperich:	OP:
N. MAVRAGANIS,	N. FETTAH	I. WOLFF,
A-C POPESCU	C. PALADINO	M. COLLIGNON
A. KYRAMARIOS	S. KARDARAS	
	P. VAKONDIOS	
	P. ALMA	

UNION SYNDICALE FEDERALE LUXEMBOURG

Contact: REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

www.usf-luxembourg.eu